



ÉTABLISSEMENT

Ville de Vesoul (70)
58 rue Paul Morel
70014 VESOUL

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Vesoul (70)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21700550300016

Code postal / Ville : 70014 VESOUL

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24013

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique - Tél : +33 384971297 - Mail : service.marches-publics@vesoul.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacités techniques et professionnelles : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pour les entreprises nouvellement créées, il sera demandé de fournir les éléments d'information visés au présent article disponibles à la date limite de remise de offres ou, si elles ne sont pas en mesure de les produire, de justifier de leurs capacités par tout moyen.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 16 septembre 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix des prestations : 60%

Valeur technique : 30%

Environnement : 10%

Les sous-critères de jugement des offres sont précisés dans le règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection de la toiture du gymnase Jean Jaurès - Relance de consultation

Classification CPV : 45261910

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la réfection de la toiture du gymnase Jean Jaurès à Vesoul. Il s'agit d'une relance de consultation.

Pour rappel, une consultation avait été engagée sous forme de marché à procédure adaptée (MAPA), pour un marché de travaux de réfection de la toiture du gymnase Jean Jaurès à Vesoul. Cette procédure a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général tiré de la nécessité pour le pouvoir adjudicateur de redéfinir son besoin. Le pouvoir adjudicateur a décidé de relancer une procédure sous forme de marché à procédure adaptée (MAPA).

Les travaux porteront sur le remplacement de l'étanchéité de la toiture du gymnase Jean-Jaurès.

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Lieu principal d'exécution : 53 rue Jean Jaurès - 70000 VESOUL

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toutes les communications et tous les échanges d'informations seront effectués par le profil d'acheteur de la collectivité. Ainsi, la transmission des plis ne pourra s'effectuer que par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat s'il le retire sur le profil d'acheteur de la collectivité : www.marches-securises.fr.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec tous les candidats.

Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Une prestation supplémentaire éventuelle est prévue :

PSE 1 : Exutoires de fumée sur la toiture sud.

Les candidats doivent impérativement chiffrer cette prestation. Le pouvoir adjudicateur reste libre de la retenir ou non au moment de l'attribution du marché.

La durée du marché se confond avec le délai d'exécution. Le délai d'exécution global de l'ensemble des travaux est de 5 mois dont 1 mois de période de préparation à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

La visite du site est facultative. Pour plus de précision, se référer au RC.

Date d'envoi du présent avis

12 juillet 2024